Plan Local d'Urbanisme de Rennes

Bilan de la concertation

rennes.fr VIVRE EN INTELLIGENCE
METROPOLE Rennes

LES OBJECTIFS DE LA RÉVISION 4
Un nouveau projet urbain : Rennes 2030 4
La mise en compatibilité 5
Un préalable à la réflexion intercommunale 5

LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION 6
Les modalités de concertation arrêtées 6

LES MODALITÉS D'INFORMATION 7
Les sites internet 7
Une application Rennes 2030 8
Des films d'animation 8
Des campagnes d'affichage et la diffusion des programmes 9
Les lettres d'information "La Fabrique Citoyenne" et les directions de quartiers 9
Des documents diffusés à grande échelle pour présenter le projet 10
5 expositions sur le projet urbain 11
Le registre et les courriers 12
Nos publications 14
Ce qu'en a dit la presse 14

LES MODALITÉS DE CONCERTATION 16

2016 : Concertation avec les habitants et usagers de la ville pour déterminer de grands objectifs pour le projet urbain 16
Des visites commentées dans la ville 16
Des ateliers ludiques destinés aux jeunes 18
Des réunions sur des thèmes spécifiques 19
Des conférences 21
Des ateliers de simulation située 21
Des forums de discussion 21
Une réunion de restitution 22

2017 : Deuxième séquence sur la traduction réglementaire 23
De nouvelles visites commentées dans la ville 23
Des cafés thématiques sur les trois thèmes spécifiques du nouveau projet urbain 25
Des conférences grand public 25
Des inventaires "participatifs" des éléments de patrimoine : paysagers ou bâtis 26
Des échanges avec les acteurs professionnels de la ville (architectes, promoteurs, urbanistes et notaires) 28
L'audition des acteurs économiques 29
Les actions de concertation mises en œuvre auprès des instances de concertation de la ville 30
Les actions de concertation mises en œuvre auprès des acteurs institutionnels 30

BILAN QUANTITATIF 31
Moyens d'information 31
Participants et contributions 31

BILAN QUALITATIF 32
L'eau, le fleuve et les berges 32
La nature dans la ville 32
Les nouvelles constructions, le développement urbain 32
Les grandes places rennaises et les espaces publics 33
La mise en valeur du patrimoine 33
La convivialité de la ville 33
Les services de proximité et les activités économiques 33
Les déplacements 34
Les principes règlementaires 34

ANNEXES 35
Annexe 1. Campagnes d'affichage 35
Annexe 2. Documents d'information et de communication 35
Annexe 3. Articles de presse 35
Annexe 4. Expositions 35

Les objectifs de la révision

Par délibération du 24 novembre 2014, la Ville de Rennes a prescrit la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette délibération a défini le cadre et les objectifs de cette procédure.

Un nouveau projet urbain : Rennes 2030

L'objectif est de définir un nouveau Projet Urbain à l'horizon 2030 durable, ambitieux et innovant pour la ville et contribuant au développement du coeur de métropole, partagé par les habitants et usagers rennais et métropolitains.

La définition de ce nouveau projet urbain constitue un préalable à la formalisation du nouveau PLU. Le dossier de PLU exprimera ensuite ce projet à l'échelle communale dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et le traduira dans les usages du sol à travers les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et le dispositif règlementaire.

Les principaux thèmes de réflexion

La réflexion s'appuiera notamment sur les thèmes suivants :

- Conforter le rôle de la ville centre de l'agglomération et son rayonnement tel que déterminé dans l'armature urbaine du nouveau SCoT ;
- Encourager la nature en ville et l'organiser en réseau (trames verte et bleue) ;
- Accueillir, avec des formes urbaines et des constructions encore plus diversifiées et faire émerger de nouveaux modes de projet (habitat participatif,…) ;
- Veiller à l'intérêt patrimonial en assurant la nécessaire évolutivité des tissus urbains qui se renouvèlent sur eux-mêmes depuis les origines de la ville ;
- Se développer en prévoyant la nécessaire transition écologique et énergétique, et en tenant compte du développement local (filières courtes, éco-matériaux…) ;
- Faciliter la rénovation du bâti existant : logements, activités, équipements… ;
- Promouvoir la santé, le bien-être dans la ville et la cohésion sociale ;
- Dynamiser les lieux de vie du centre urbain, ainsi que ceux des polarités et cœurs de quartier autour d'espaces publics de qualité, en y favorisant les activités commerciales et les services ;
- Se déplacer autrement avec le réseau métro-bus et les nouvelles pratiques de mobilité active ;
- Accompagner l'essor économique et de nouvelles formes de mixité contribuant à l'attractivité du territoire ;
- Poursuivre l'équipement de la ville et prendre en compte les temporalités et les nouveaux usages de la ville.

De nouvelles orientations opérationnelles

Les nouvelles orientations opérationnelles sont notamment les suivantes :

- Se mettre en capacité de produire 1500 logements par an sur la durée de vie du futur Programme Local de l'Habitat (PLH) pour répondre aux besoins d'accueil ;
- Inscrire dans le PLU les nouveaux sites de projets de demain ;
- Offrir des logements à prix maîtrisés sur l'ensemble de la ville et pas seulement dans les opérations conduites par la collectivité dans un objectif de diversité ;
- Poursuivre les restructurations des quartiers en difficulté en inscrivant les orientations du nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) et en s'appuyant sur l'opportunité de leur desserte par la 2e ligne de métro ;
- Prendre en compte les évolutions sociétales et les nouveaux modes de vie : évolution des ménages, vieillissement de la population, précarisation d'une partie de la population,…

Les quatre ambitions du projet

Le projet urbain répondra également aux quatre ambitions du projet communautaire :

- Une métropole entreprenante et innovante qui favorise la création d'emplois et d'activités durables par le soutien à l'innovation, à l'excellence académique, à l'entrepreneuriat et l'adaptation des compétences,
- Une métropole accueillante et solidaire qui assure la cohésion et la mixité sociale et accompagner le développement démographique,
- Une métropole écoresponsable et exemplaire qui conforte la qualité de vie en renforçant la cohérence territoriale et en engageant le territoire dans la transition énergétique et écologique,
- Une métropole capitale régionale, attractive et entraînante qui renforce le rayonnement international, les coopérations et conforte l'attractivité régionale au bénéfice du développement du territoire.

La mise en compatibilité

Intégrer les évolutions du contexte législatif

D'importants changements législatifs sont intervenus depuis l'approbation du PLU de Rennes en 2004 avec notamment le vote des lois Grenelle I le 3 août 2009, Grenelle II le 12 juillet 2010 et la loi du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové, dite loi ALUR.

Ces lois ont profondément remanié les codes de l'Urbanisme et de l'Environnement et modifié les modalités de gestion et le contenu des documents d'urbanisme. En effet, les PLU doivent désormais intégrer les dispositions du Grenelle de l'environnement. Il s'agit de préciser en quoi le PLU assure un modèle de développement durable qui respecte l'environnement et se combine avec une diminution des consommations en énergie, en eau et autres ressources naturelles. Il doit assurer une croissance durable sans compromettre les besoins des générations futures.

La loi ALUR conforte les lois Grenelle en s'inscrivant dans un programme plus large en matière de construction (objectif national de 500 000 logements neufs/an), un projet de plan de lutte contre la pauvreté et contre l'exclusion sociale et un projet de transition écologique. La loi vise à produire des villes et des logements, moins énergivores et construits en répondant aux besoins, en limitant l'étalement urbain par la densification urbaine des quartiers pavillonnaires, et en limitant l'artificialisation des milieux naturels et agricoles périurbains.

Intégrer les évolutions des documents cadre

Le PLU s'inscrit dans une hiérarchie établie des plans et des schémas ayant un impact sur l'aménagement du territoire. Le PLU doit respecter les orientations fixées par différents documents de planification de rang supra-communal. Il doit en particulier être compatible avec le SCoT qui joue le rôle de document intégrateur des documents de rang supérieur (programme local de l'habitat, plan de déplacements urbains, schéma directeur et schéma d'aménagement et de gestion des eaux, schéma régional de cohérence écologique, plan de protection de l'atmosphère, schéma régional climat-air-énergie, plan climat énergie territorial,…).

A l'échelle du Pays de Rennes, le précédent schéma de cohérence territoriale (SCoT) avait été approuvé en 2007 par le syndicat mixte du Pays de Rennes. La révision de ce document supra communal était en cours au moment de la prescription de la révision du PLU de la Ville de Rennes. Il a finalement été approuvé le 29 mai 2015.

Le programme local de l'habitat (PLH) et le plan de déplacements urbains (PDU) de Rennes Métropole ainsi que le plan de protection de l'atmosphère (PPA) et le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) étaient également alors en cours de révision. Leurs orientations ont ainsi pu être prises en compte ; tout comme celles du plan climat-air-énergie territorial de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole (PCAET), ainsi que celles du schéma régional climat-air-énergie (SRCAE) et du schéma régional de cohérence écologique (SRCE), qui déterminent la trame verte et bleue d'échelle régionale.

Le PLU doit être mis en compatibilité avec les nouvelles orientations du SCOT, et notamment l'armature urbaine préconisée.

Un préalable à la réflexion intercommunale

Le nouveau PLU à l'échelle communale permettra de nourrir la réflexion du futur PLU intercommunal (PLUi).

La Ville de Rennes représente près de la moitié de la population et produit près d'un tiers des logements neufs de l'agglomération. Sa part d'emplois et ses équipements en font un lieu majeur pratiqué par tous les métropolitains. Elle a ainsi une place essentielle dans la dynamique métropolitaine. La poursuite de ce rôle actif de la ville-centre nécessite l'engagement de la procédure de révision selon un calendrier plus ramassé que celui du premier PLUi. Cette démarche est pertinente du fait que la ville-centre s'inscrira demain dans l'organisation en secteurs de la Métropole.

Les objectifs de la concertation

La délibération du 24 novembre 2014 détermine également les objectifs et les modalités de la concertation. La conduite d'une démarche de concertation auprès des habitants, des associations locales et des autres personnes concernées, telle que prévue par le Code de l'urbanisme, doit permettre de co-construire et partager un véritable récit pour une vision commune sur l'évolution de la ville, de mieux prendre en compte les aspirations des habitants mais aussi des usagers et acteurs de la ville (commerçants, entreprises, professionnels,…), d'expliciter les enjeux auxquels il faut répondre et ainsi d'adapter le projet aux attentes et besoins.

Les échanges ont pour objectifs notamment de :

- Comprendre et partager les évolutions du territoire ;
- Adhérer aux dynamiques de développement et proposer éventuellement des adaptations à certaines orientations ou projets ;
- Préparer la ville de demain, formaliser des propositions à approfondir dans la démarche d'ensemble.

Les modalités de concertation arrêtées

Les modalités de concertation suivantes ont été retenues :

- La concertation prendra appui sur la démarche de "Fabrique Citoyenne" initiée en octobre 2014 dans le cadre des Assises de la démocratie locale. Des temps d'échanges seront organisés avec les habitants, associations et différents acteurs de la ville notamment dans le cadre des Conseils de Quartiers ;
- La mise en place d'une exposition autour des enjeux et des grandes orientations sera proposée ;
- La mise à disposition de documents relatifs à la révision et d'un registre sur lequel chacun pourra écrire ses observations tout au long de la procédure à l'accueil du service Droit des Sols de la Ville de Rennes (Hôtel de Rennes Métropole, 4 avenue Henri Fréville à Rennes) aux jours et heures d'ouverture habituels de l'accueil du service Droit des Sols ;
- La mise à disposition de documents relatifs à la révision tout au long de la procédure sur le site internet de la Ville ;
- La possibilité de formuler ses observations soit par courrier à l'adresse suivante : Mme la Maire – concertation sur le PLU – place de la Mairie, 35031 RENNES, soit par courrier électronique sur le site internet de la Ville.

Ces modalités de concertation ont été strictement reprises dans la délibération n°C15.264 du 9 juillet 2015 décidant la poursuite de la procédure de révision du PLU de la Ville de Rennes par Rennes Métropole, au titre de la compétence PLU désormais exercée par cette dernière.

Les modalités d'information

Les sites internet

Le site internet de Rennes Métropole

Le site de Rennes Métropole permet d'informer, tout au long de la procédure, sur le calendrier, les grandes étapes de la révision et renvoie vers le site rennes2030.fr pour la concertation. Des documents sont mis en ligne régulièrement pour informer le public : délibérations, documents sur le projet urbain, mais aussi articles spécifiques sur les événements Rennes 2030.

Un site dédié Rennes 2030

Outre la page internet sur le site de Rennes Métropole, le projet urbain Rennes 2030 disposait d'un site dédié: Rennes2030.fr . Moyen d'information mais aussi de contributions, il permettait à chacun de pouvoir s'informer sur l'avancée du projet, sur les programmes des actions (et de pouvoir s'y inscrire quand cela était nécessaire), mais aussi de contribuer en proposant des arbres remarquables sur la plateforme en ligne, en répondant à l'enquête ou encore en laissant des commentaires sur les forums de discussions.

Sur le site Rennes2030.fr plusieurs documents sont accessibles et notamment les synthèses des réunions de concertation de 2016: balades, cafés citoyens, ateliers thématiques, ateliers ludiques, etc. Il est également possible de visionner les films d'animation, de lire le support du débat des grandes orientations du projet d'aménagement et de développement durable, de visionner la brochure projet urbain ou aux expositions, etc.

- **55 000 visiteurs uniques sur Rennes2030.fr**

Une carte 3D

Sur le site internet Rennes2030.fr, les Rennais avaient accès à une carte 3D de la ville pour découvrir les balades urbaines de la ligne rouge et leurs points d'intérêts, mais aussi les opérations d'aménagement.

Une application Rennes 2030

Une application mobile "Rennes2030" a été conçue pour que les parcours de balades et les points d'intérêts qui les ponctuent puissent être accessibles facilement. L'application permet de se géolocaliser et de suivre le parcours, tout du long des fiches explicatives apparaissent. Sur cette application, des questions permettaient également de participer et d'exprimer son opinion.

- **1 application mobile téléchargée 4 085 fois**

Des films d'animation

La possibilité de visionner 4 films d'animation sur les grandes thématiques et enjeux du projet urbain (eau, nature, patrimoine, déplacements) était donnée aux Rennais, depuis la plateforme Vimeo, ces quatres films pouvaient se retrouver sur le site internet metropole.rennes.fr ou sur le site internet dédié rennes2030.fr. Outils pédagogiques de sensibilisation, ils ont été visionnés près de 120 000 fois.

- **4 films d'animation**
- **120 000 visionnages**

Les aventures de Léo et Prune, épisode 1 : "Dans l'R du temps" from Rennes, Ville et Métropole on Vimeo.

Les aventures de Léo et Prune, épisode 2 : Libre comme l'R from Rennes, Ville et Métropole on Vimeo.

Des campagnes d'affichage et la diffusion des programmes

Des campagnes d'affichages dans toute la ville

Deux grandes campagnes d'affichage ont été organisées lors des deux temps forts, en 2016 et 2017, pour inviter les Rennais à s'intéresser au projet urbain Rennes 2030 et donner une visibilité aux programmes d'actions de concertation.

- **748 affiches grand format en mars 2016**
- **800 affiches grand format en juin 2016**
- **564 affiches grand format en septembre 2017**

Des programmes diffusés à grande échelle

Outre les campagnes d'affichage dans la ville, des dépliants présentant le projet de révision du PLU et les actions de concertation ont été largement diffusé dans Rennes : équipements, Hôtel de ville, point info de l'Hôtel de Rennes Métropole, mais il a également été fait appel à du streetmarketing.

5 dépliants ont été ainsi diffusés :

- Le premier présentant la démarche de révision du PLU : phase 1 "On y va", en février 2016, 1 700 dépliants diffusés.
- Le deuxième pour inviter à s'inscrire aux actions du printemps 2016 (balades, cafés citoyens, ateliers thématiques, etc.) : phase 2 "On en parle", en mars 2016, 10 000 dépliants diffusés.
- Le troisième présentant les actions de juin 2016 (visites de points hauts, ateliers de simulation située, etc.), distribués début juin 2016, 14 500 dépliants diffusés.
- Le quatrième invitant à découvrir l'exposition de septembre 2016 et à venir échanger lors de la restitution publique de la première phase de concertation, 5 750 flyers diffusés en septembre 2016.
- Le cinquième concernait le programme des actions de septembre 2017 (balades, visites de points hauts, cafés-débats, etc.), 12 350 flyers diffusés en septembre 2017.

- **5 dépliants pour présenter le projet et la démarche de concertation**
- **44 300 dépliants diffusés sur l'ensemble de la ville**

Les lettres d'information "La Fabrique Citoyenne" et les directions de quartiers

Pendant toute la durée de l'élaboration du projet, une information régulière a été apportée par le biais des lettres d'information numérique "La Fabrique Citoyenne". Ces lettres d'information de la démarche Fabrique Citoyenne de la Ville de Rennes sont suivies par plus de 12 000 personnes.

En outre, pour compléter le dispositif d'information et notamment auprès des membres des conseils de quartiers, des informations régulières ont été délivrées par le biais des listes de diffusion des directions de quartiers pour le suivi de l'avancement du projet et les différentes actions de concertation.

Des documents diffusés à grande échelle pour présenter le projet

Une brochure présentant les éléments ressortis de la concertation et les grandes orientations du nouveau projet urbain

En 2016, une plaquette retraçant les premières phases de concertation et les orientations du projet urbain a été éditée et distribuée en septembre dans les équipements de la Ville de Rennes, sur les évènements Rennes 2030, aux points infos de Rennes Métropole et l'Hôtel de Ville.

- **8 000 brochures diffusées**

Un hors-série "Les Rennais" pour retracer la concertation

Une édition spécifique, en septembre 2017, du Hors-Série Les Rennais fait le bilan de la première phase de concertation grand public. Reprenant les grandes orientations, ce livret explore ce qui s'est dit sur la ville de demain et retranscrit les envies des Rennais. Ce document a été diffusé dans les lieux stratégiques de toute la ville.

- **8 000 Hors-Série diffusés**

5 expositions sur le projet urbain

Les grandes orientations du projet urbain en 2016

La première exposition installée sur la place de la Mairie s'est déroulée en septembre 2016, présentant les enjeux et les cinq grandes orientations du projet urbain en 2016 : révélons le fleuve et la nature, profitons de la vie dans tous nos quartiers, affirmons le centre-ville porte d'entrée de la capitale de la Bretagne, valorisons notre patrimoine tout en écrivant l'avenir, renforçons l'attractivité des lieux de travail et d'étude.

Cette exposition a été déclinée dans les quartiers avec 5 panneaux exposés.

"Rennes vue du ciel" en 2016

Une exposition présentant 15 points de vue inédits sur la ville a été installée dans le parc du Thabor en septembre 2016.

"Rennes hier, aujourd'hui, demain" en 2016

Une exposition sur les palissades du chantier de métro de la future ligne b pour retracer l'évolution des quartiers du passé, jusqu'à ce qu'ils deviendront demain à l'arrivée du métro.

La traduction opérationnelle et réglementaire du projet urbain en 2017

Cette exposition donnait à voir la traduction opérationnelle et réglementaire du projet urbain dans le PLU en 2017. Installée sur la place de la Mairie, elle était visible par tous les Rennais du 20 au 30 septembre 2017.

Cette exposition détaillait, pour chacun des 5 axes majeurs du projet, leur localisation et les grands principes d'urbanisme :

- Révélons l'eau et la nature ;
- Affirmons le centre-ville ;
- Profitons de la vie dans tous nos quartiers ;
- Valorisons notre patrimoine tout en écrivant l'avenir ;
- Renforçons l'attractivité des lieux de travail et d'étude.

"Audaces architecturales" en 2017

Une exposition s'est tenue sur le mail François Mitterrand du 20 septembre au 13 octobre 2017 pour présenter quelques "pépites architecturales" : une manière de sensibiliser aux innovations architecturales.

Le registre et les courriers

Un registre a été mis à disposition à l'hôtel de Rennes Métropole (à l'accueil du service droit des sols) depuis la prescription de la révision et jusqu'à l'arrêt du projet. En outre, des documents d'information relatifs au projet étaient disponibles au point info de Rennes Métropole.

Des documents relatifs à la révision y ont été ajoutés, à savoir les délibérations relatives à la procédure (prescription, débat sur les grandes orientations du projet, débat sur la consommation d'espace), mais aussi sur le contenu du projet, notamment le projet d'aménagement et développement durables tel que soumis au débat dans ces grandes orientations en septembre 2016. Ce registre n'a fait l'objet d'aucun commentaire, les Rennais préférant visiblement l'usage numérique (courriels), l'envoi de courriers, la participation à des actions de concertation, ne nécessitant pas de se déplacer à l'accueil de l'Hôtel de Rennes Métropole.

Était également offerte la possibilité d'envoyer des courriers. Une soixantaine de courriers ont ainsi été adressés au Président de Rennes Métropole ou la Maire de Rennes portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme de Rennes. La grande majorité de ces courriers sont des demandes de particuliers sur leur propriété. De nombreux courriers ont également été reçus pour questionner l'intérêt patrimonial d'édifices faisant l'objet de projets. Certains expriment la demande de respecter d'ores et déjà les règles du futur Plan Local d'Urbanisme leur paraissant plus satisfaisantes en termes de gabarit des nouvelles constructions ou de préservation des cœurs d'ilot.

- **Une soixantaine de courriers reçus**

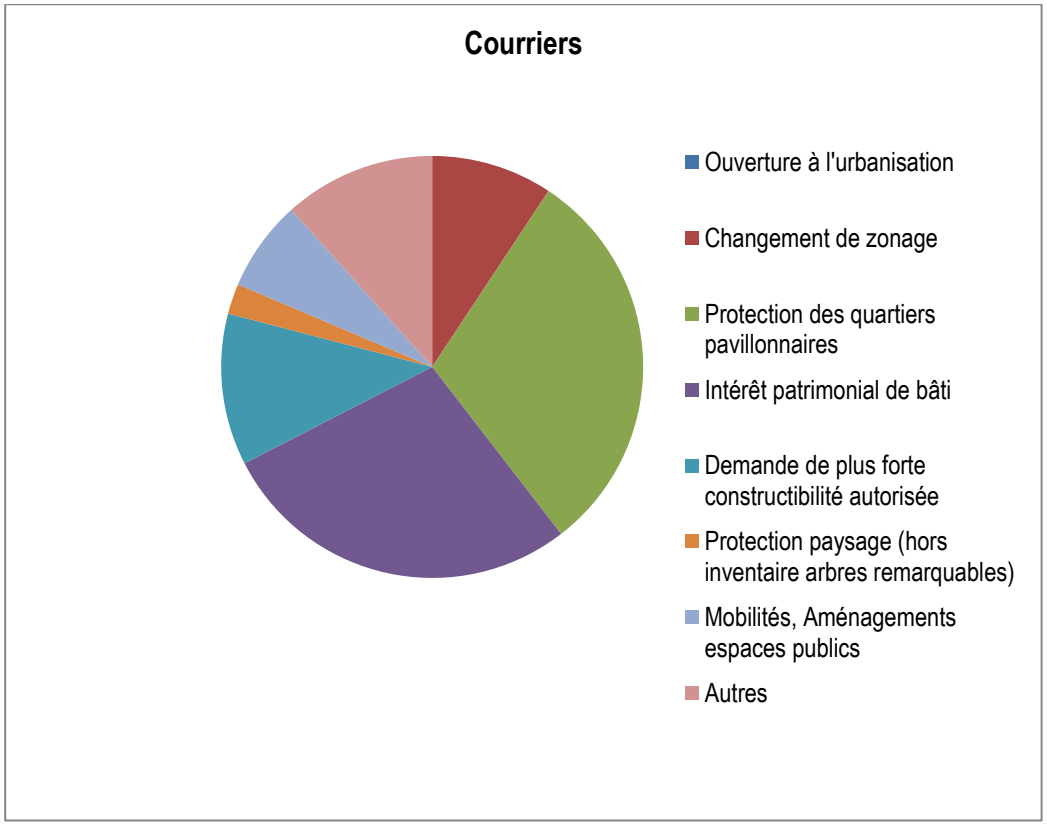

Nos publications

- Magazine Les Rennais, janvier-février 2015 n°21, *Dessiner la ville de 2030*
- Magazine Les Rennais, janvier-février 2016 n°26, *Édito de Nathalie Appéré, Une vision pour Rennes en 2030*
- Site Internet de Rennes Métropole, 1er février 2016, *Rennes 2030, la ville révise son PLU*
- Magazine Les Rennais, mars-avril 2016 n° 27, *Réfléchir à la ville de demain*
- Site internet de Rennes Métropole,17 mars 2016, *Ce printemps, parlerez-vous PLU?*
- Site internet de Rennes Métropole, 5 avril 2016, *Les ados s'emparent de RennesCraft*
- Rennes Métropole Magazine, avril-mai 2016 n°27, *Imaginer Rennes en 2030*
- Magazine Les Rennais, mai-juin 2016 n°28, *Rennes 2030, les rendez-vous du 30 mai au 12 juin*
- Site internet de Rennes Métropole, 10 août 2016, *RennesCraft: trois ans de création*
- Magazine Les Rennais, septembre-octobre 2016 n°29, *Dossier Rennes 2030, Rennes retrouve son fleuve*
- Magazine Les Rennais, novembre-décembre 2016, n°30, *Édito. Rennes 2030, réinventer notre ville*
- Site internet de Rennes Métropole, 18 mars 2016, *Rennes 2030. Et si on inventait la ville*
- Site de Rennes Métropole, 19 septembre 2016, *Rennes 2030 : ce que les Rennais(es) ont apporté*
- Site de Rennes Métropole, 19 septembre 2016, *Le visage de Rennes 2030 en débat au conseil*
- Site internet de Rennes Métropole, mis à jour le 7 février 2017, *La biodiversité en ville*
- Site de Rennes Métropole, 21 février 2017, *Voulez-vous signaler un arbre remarquable?*
- Site internet de Rennes Métropole, 9 août 2017, *Patrimoine ou garde ou pas?*
- Magazine Les Rennais, septembre-octobre 2017 n°34, *Secrets de jardins* et *Patrimoine : on garde ou pas*
- Site internet de Rennes Métropole, 26 septembre 2017, *Rennes 2030: les avis des Rennais dans le projet urbain*
- Magazine Les Rennais, novembre-décembre 2017 n°35, *Rennes déplie son centre-ville*
- SocialShortHand, depuis décembre 2017, *retours sur une concertation*
- Vidéo, Rennes 2030
- Vidéo, *Retours sur la concertation*
- Vidéo, *Quand Rennes 2030 se fait insolite et ludique*
- Vidéo, *Micro-trottoir Rennes 2030*

Ce qu'en a dit la presse

Révision du PLU et concertation

- Ouest France, 6 avril 2016, *Rennes2030. Voyage dans le temps et dans la ville en dessin animé*

Sur les balades urbaines de 2016 :

- TVRennes, 15 mars 2016, *Rennes 2030 (à partir de 3'44)*
- *TVRennes, 18 mars 2016, Rennes 2030 (à partir de 3'44)*
- TVRennes, 31 mars 2016, Balade urbaine n°2
- Ouest France, 18 mars 2016, *Balades urbaines : suivez la ligne rouge*
- 20 minutes, 21 mars 2016, *Suivez la ligne rouge pour (re)découvrir la ville*
- France 3 Bretagne, 24 mars 2016, *Qu'y-a-t' il au bout de la ligne rouge?*
- Ouest France, 1er avril, *Quatorze balades urbaines le long de la ligne rouge*
- Ouest France, 3 avril 2016, *Des balades urbaines pour créer la ville de demain*

Restitution publique de la concertation du 12 septembre 2016 et débats au conseil municipal

- TVRennes, 6 juin 2016, *Exposition au Thabor Rennes vue du Ciel dans le cadre de Rennes 2030* (à partir de 24'35)
- TVRennes, 6 septembre 2016, *Exposition projet urbain place de la Mairie, Rennes 2030*
- Ouest France, 13 septembre 2016, *La ville en 2030 : le projet écrit avec les Rennais*
- TVRennes, 13 septembre 2016, *Restitution de la concertation Rennes 2030* (à partir de 12'35)
- Le Mensuel n°83, septembre 2016, *Rennes en 2030, la ville rêvée des Rennais*
- 20minutes.fr, 12 septembre 2016, *Tramway, plages et centre-ville newlook: voilà à quoi pourrait ressembler Rennes en 2030*
- Ouest France, 26 février 2016, *Rennes 2030*
- Ouest France, 14 septembre 2016, *Rennes 2030*

Inventaire participatif des arbres remarquables

- Ouest France, 28 mars 2017, *Savez-vous dénicher un arbre "remarquable"?*
- 20minutes.fr, 29 mars 2017, *La ville veut dresser l'inventaire de ses arbres remarquables*
- Ouest France, 29 mars 2017, *Recensement des arbres remarquables*

Thématique architecture

- Le Télégramme, 12 septembre 2016, *Rennes 2030. Vers une architecture à l'avant-garde*
- Le Moniteur, du 30 septembre au 6 octobre 2016, *Plus d'audace dans le PLU*
- 20Minutes, 13 octobre 2017, *La révision du PLU devrait changer le visage de Rennes*
- 20Minutes, 13 octobre 2017, *Villes du futur: à quoi ressemblera Rennes en 2050?*
- TVRennes, 15 septembre 2017, (à partir de 6'25). *Rennes 2030.*

Thématique nature en ville

- La Tribune, 10 novembre 2016, *Pourquoi Rennes veut reconquérir la Vilaine?*
- Ouest France, 15 septembre 2017, *Des ilots de fraicheurs contre le réchauffement climatique*
- TVRennes Soir, 15 septembre 2017, *L'eau et la nature dans la ville de demain*
- Ouest France, 16 septembre 2017, *Rennes se prépare au réchauffement climatique*

Thématique mixité sociale

- Ouest France, 23 septembre 2017, *Rennes 2030, pour une ville plus mixte*

Thématique patrimoine

- 20Minutes, 20 septembre 2017, *Comment Rennes compte renforcer la protection de son patrimoine*
- TVRennes, 20 septembre 2017, 7 en Métropole, *Les habitants participent à la préservation du patrimoine*
- 20Minutes, 21 septembre 2017, *Patrimoine sous protection*
- Ouest France, 22 septembre 2017, *Le patrimoine récent doit être aussi protégé*

Les modalités de concertation

La concertation avec les habitants et les usagers s'est organisée en deux grands temps forts : au printemps 2016, puis en septembre 2017. Le détail des actions est décrit ci-dessous.

2016 : CONCERTATION AVEC LES HABITANTS ET USAGERS DE LA VILLE POUR DÉTERMINER DE GRANDS OBJECTIFS POUR LE PROJET URBAIN

En 2016, une concertation spécifique avec les habitants et usagers de la Ville a permis d'échanger et de mettre en avant les éléments de projet qui font consensus et ceux qui font débat à partir des objectifs de la révision tels que cités ci-dessus.

Des visites commentées dans la ville

14 circuits dans toute la ville à découvrir en balades organisées ou en autonomie grâce à une application smartphone

Au printemps 2016, sur l'ensemble de la ville se sont tracées des "lignes rouges". Ces lignes étaient une invitation pour tous les Rennais à (re)découvrir leur ville en se baladant. Des points d'intérêts (200) ponctuaient le parcours : il suffisait de se procurer le guide des balades ou l'application Rennes 2030 pour pouvoir s'informer en toute autonomie. Pour tous les participants, il était possible d'exprimer des avis et attentes grâce à un questionnaire sur l'application, ou par courrier à glisser dans l'une des huit boites à idées dédiées.

14 balades guidées ont été également organisées le samedi matin, afin de toucher le plus grand nombre de public. D'une durée d'1h30 à 2h30, ces parcours ont réunis 316 participants qui ont ainsi pu partager leurs avis sur des aménagements, sur les attentes pour leur quartier ou encore sur les grands objectifs du projet urbain.

1.	"Jardins Secrets et Voyages insolites", de la ferme du Landry à la Brasserie Saint-Hélier	2 avril 2016	33 participants
2.	"La reconquête du rail", de la Caserne Guines-Foch à la Brasserie Saint-Hélier	2 avril 2016	42 participants
3.	"Voyage au centre de la ville", de l'hôtel de ville au quai Saint-Cyr	23 avril 2016	14 participants
4.	"Du centre ancien au centre métropolitain", de l'Hôtel Dieu au Quai Saint-Cyr	16 avril 2016	12 participants
5.	"Quand la nature prend ses quartiers", des Prairies Saint-Martin à la Coulée verte Patton	16 avril 2016	34 participants
6.	"Dans le lit de l'Ille", de la Donelière à la coulée verte	16 avril 2016	14 participants
7.	"En suivant la Vilaine", de la Promenade Madeleine Desroseaux à l'écluse du Comte	16 avril 2016	8 participants
8.	"Et Cleunay renaît", des Cartoucheries – la Courrouze- à l'écluse du Comte	16 avril 2016	15 participants
9.	"Un œil neuf sur Beauregard", de la Caserne Mac Mahon au parc de Beauregard	23 avril 2016	15 participants
10.	"Il était une fois dans l'Ouest", du parc du Berry à Beauregard	23 avril 2016	5 participants
11.	"Un campus dans la ville", du restaurant universitaire de Beaulieu à la place Jeanne d'Arc	30 avril 2016	10 participants
12.	"Au fil des îles de Rennes", de Baud-Chardonnet à la place Jeanne d'Arc	30 avril 2016	33 participants
13.	"Le nouvel esprit collectif", de la place de Prague à la place Bir-Hakeim	30 avril 2016	36 participants
14.	"Fréville, d'une rive à l'autre", de la tour Sarah Bernhardt à la Tour Bir-Hakeim	30 avril 2016	14 participants

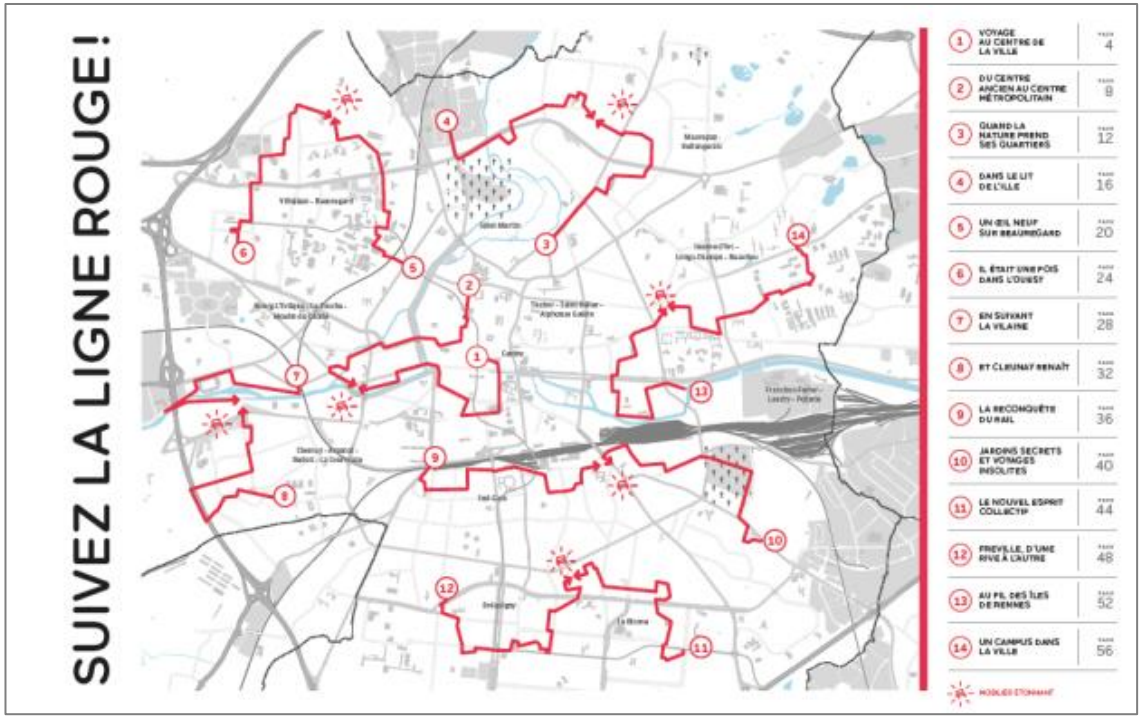

- **14 parcours commentés et accessibles en autonomie**
- **316 participants aux balades guidées**
- **200 points d'intérêts sur toute la ville**
- **1 700 contributions sur l'application smartphone**
- **20 000 guides des balades diffusés**

5 visites de points-hauts pour faire connaître sa perception de Rennes « vue du ciel » et son avis sur les bâtiments de grande hauteur

Des bâtiments de grande hauteur ont ouvert leurs portes aux Rennais pour donner un nouveau point de vue sur la ville : le Mabilay (le 10 juin 2016, 101 personnes), la CAF (8 juin, 58 personnes), immeuble du 7 rue Emmanuel Mounier (7 juin 2016, 42 personnes), le FRAC (2 juin 2016, 40 personnes) et la tour Sarah Bernhardt (3 juin 2016, 88 personnes).

À cette occasion, les guides conférenciers de l'office du tourisme, un chargé d'études pour la révision du PLU et le chargé d'opération d'aménagement concerné accompagnaient les participants aux visites pour délivrer des informations sur l'histoire des quartiers, les opérations d'aménagement en cours et les perspectives pour le projet urbain. À l'écoute des questions et des retours des citoyens et usagers, des enquêteurs recensaient les avis à la fin de la visite, notamment sur les bâtiments de grande hauteur, leur vision du logement collectif, etc.

- **5 visites de points hauts en 2016**
- **330 personnes**

Des ateliers ludiques destinés aux jeunes

12 ateliers RennesCraft, ayant regroupé 150 participants, avec pour objectif d'expérimenter la co-construction de projets d'aménagement de façon simple, intuitive et ludique en recourant au jeu vidéo et 3 ateliers de co-design avec des enfants, amenés à dessiner la ville et libérer la parole sur leurs aspirations pour la ville.

- **12 ateliers RennesCraft : 150 participants**
- **3 ateliers de co-design avec des enfants : 12 enfants**

Des réunions sur des thèmes spécifiques

Des cafés citoyens

7 cafés citoyens, ayant réunis 245 participants ont permis d'aborder toutes les thématiques développées dans le projet urbain (le patrimoine et la mise en valeur de la ville, la place de la nature et de l'eau dans la ville, les usages des espaces publics, le centre-ville et les quartiers, les services et équipements de proximité…) :

- Quartiers Ouest, au Mabilay le 16 mars 2016, 36 personnes
- Quartiers Nord-Est, à la Brasserie des Gayeulles, le 17 mars 2016, 43 personnes
- Quartiers Centre, le 22 mars 2016, au café des Champs Libres, 44 personnes
- Quartiers Sud-Ouest, le 23 mars 2016, à la mairie de quartier, 26 personnes
- Quartiers Nord-Ouest, le 24 mars 2016, à la salle polyvalente du centre sociale, 26 personnes
- Quartiers Sud-Est, le 31 mars 2016, au Triangle, 46 personnes
- L'ensemble des quartiers, le 25 avril, au café des Champs Libres, 24 personnes

Organisés en plusieurs tables traitant d'une thématique, les participants étaient invités à explorer les différents sujets pour donner leur avis. Un rapporteur désigné pour rester à la même table faisait ensuite la synthèse des échanges et restituaient à l'ensemble des participants.

Ces cafés citoyens se sont déroulés dans les quartiers rennais à l'échelle des territoires des directions de quartiers. Sur 40 places, 20 étaient réservées aux membres des conseils de quartiers qui avaient été informés en amont de la tenue de ces actions.

Au vu du succès des 6 premiers cafés citoyens, un café supplémentaire a été organisé pour permettre à tous ceux qui le souhaitaient de pouvoir participer.

- **7 cafés citoyens**
- **268 participants**

Des ateliers thématiques

4 ateliers thématiques ont été organisés. Ils ont réuni 74 personnes, dont 12 étudiants en architecture de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne (ENSAB) préalablement sollicités pour traduire graphiquement les propositions des participants. Ces ateliers ont permis d'approfondir plusieurs enjeux : la présence de l'eau et de la nature dans la ville (5 avril 2016), la mise en valeur du patrimoine (7 avril 2016), l'aménagement des espaces publics du centre-ville (6 avril 2016), l'évolution des quartiers (19 avril 2016).

Les participants se sont réunis une première fois pour échanger sur le thème choisi et formuler des propositions sur la base d'un premier tour de table sur les points forts et faibles du sujet en question. Les étudiants de l'ENSAB avaient pour mission de retranscrire au mieux les propositions des groupes par des visuels. Les participants étaient ensuite conviés à un second atelier pour approfondir les réflexions en visualisant les premières esquisses réalisées par les étudiants en architecture. Ces esquisses ont par la suite été modifiées et représentées aux participants lors d'une troisième séance pour qu'ils approuvent la cohérence entre les échanges, les propositions et les visuels.

- **4 ateliers thématiques**
- **86 participants dont 12 étudiants de l'ENSAB**

Des cafés-débats

À l'été 2016, 2 cafés-débats ont permis à 34 participants d'approfondir et poursuivre les échanges sur deux thèmes ayant suscité de nombreux débats :

- Les déplacements et le partage de l'espace public entre les différentes catégories d'usagers (3 juin 2016, 22 personnes) ;
- Les principes qui doivent guider l'évolution de l'architecture rennaise (1er juin 2016, 12 personnes).

- **2 cafés-débat**
- **34 participants**

Des conférences

Les Rennais ont également pu s'intéresser aux grands sujets des politiques urbaines à travers des conférences sur des thèmes divers et particulièrement, le patrimoine et les politiques temporelles.

En 2016, 80 personnes étaient présentes à la conférence de Caroline de Saint-Pierre "La ville patrimoine" (2 juin 2016) et 100 personnes à la conférence organisée dans le cadre de la programmation "jeudi du temps" des Champs Libres avec Luc Gwiazdzinski (9 juin 2016).

- **2 conférences**
- **180 auditeurs**

Des ateliers de simulation située

Des ateliers de simulation située se sont déroulés sur 3 opérations d'aménagement pour faire découvrir aux Rennais ces opérations *in situ* et la manière dont elles s'inscrivent et constituent le projet urbain. Ces ateliers se sont déroulés :

- Sur le marché du Gast pour présenter l'opération d'aménagement Maurepas-Gayeulles, le 31 mai 2016 ;
- Sur le marché du Mail François Mitterrand, pour présenter les opérations "Descente de Plélan et Portes Mordelaises", les 1er et 4 juin 2016 ;
- Sur le marché des Lices, pour présenter l'opération "Portes Mordelaises", les 8 et 11 juin 2016 ;
- Sur la plaine de Baud, pour découvrir les aménagements du futur quartier de Baud-Chardonnet, le 9 juin 2016.

Des forums de discussion

En 2016, un questionnaire a été mise en ligne. Celui-ci a fait l'objet de 180 réponses.

En outre, des forums de discussion sur différents thèmes ont fait l'objet de plus de 600 contributions. Les thèmes discutés étaient les suivants:

- Rennes et la nature
- Rennes et l'eau
- Rennes et les espaces publics
- Rennes et les mobilités
- Rennes et ses quartiers
- Rennes et son patrimoine
- Rennes et ses espaces d'activités

Ces forums, sont restés ouverts pendant plusieurs mois : de mars 2016 à novembre 2016.

- **1 questionnaire en ligne : 180 réponses**
- **600 contributions sur les forums de discussion**

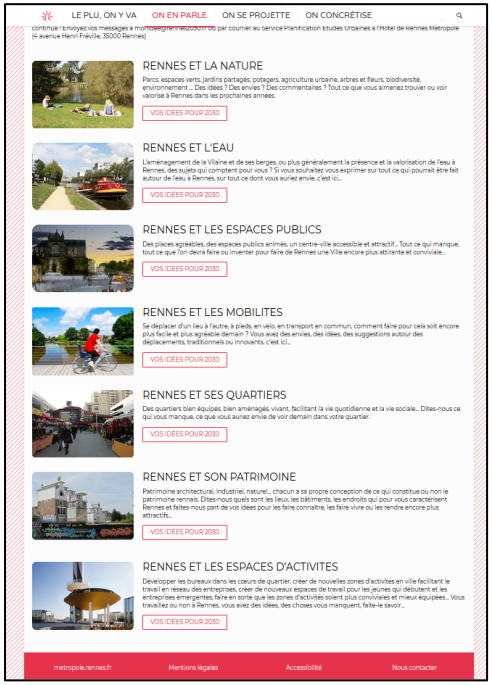

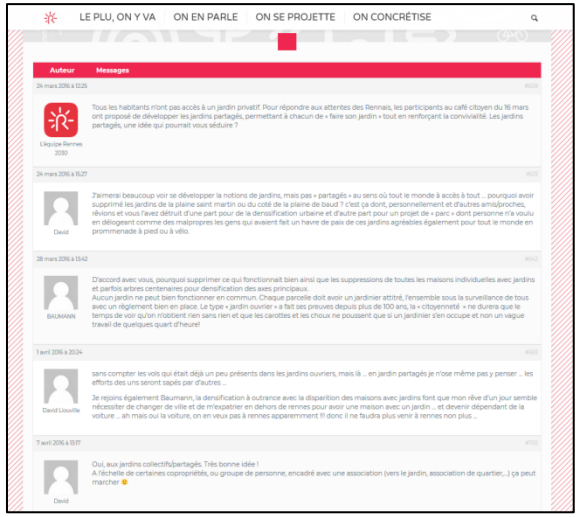

Une réunion de restitution

Une réunion de restitution de cette première phase s'est tenue le 12 septembre 2016, ayant rassemblé plus de 400 participants. Elle a été l'occasion de présenter la synthèse de cette première phase de concertation sur les orientations du projet urbain.

Les comptes-rendus des différentes actions de concertation ont été mis en ligne en septembre 2016 sur le site internet Rennes 2030.

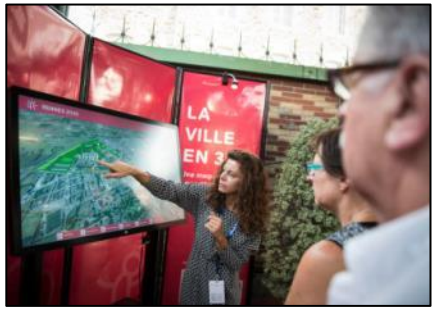

2017 : DEUXIÈME SÉQUENCE SUR LA TRADUCTION RÉGLEMENTAIRE

À partir de cette première étape, le nouveau projet urbain a été précisé et une seconde séquence de concertation visant la traduction réglementaire des orientations du nouveau projet s'est déroulée en 2017 avec les acteurs de la ville, et plus spécifiquement avec l'ensemble des Rennais au mois de septembre.

De nouvelles visites commentées dans la ville

De nouvelles visites ont été proposées à tous les Rennais et usagers de la ville pour découvrir et discuter des grands axes de projets retenus.

Des balades guidées

Les Rennais pouvaient s'inscrire à 5 parcours guidés explorant des mobilités différentes : train, bateau (péniche), à pied, vélos et bus. L'idée était de présenter les différents axes du projet urbain et les lieux de projets et réflexions à l'horizon 2030.

- 1 balade au départ des 4 futurs points cardinaux du centre-ville, le 20 septembre 2017, 32 personnes ;
- 1 balade en bus sur les grandes avenues du Nord, le 29 septembre 2017, 23 personnes ;
- 2 balades en péniche le long de l'Ille et de la Vilaine, le 23 septembre 2017, 225 personnes ;
- 2 balades pour explorer les contours du centre-ville et l'opération centre ancien, le 30 septembre 2017, 32 personnes ;
- 1 balade à vélo le long du vallon du Blosne, le 30 septembre 2017, 25 personnes.

Les balades en péniche permettaient d'aborder l'amélioration des bords des berges, les projets de mise en valeur de la présence de l'eau, les questions de trames verte et bleue, etc.

Les balades le long des grandes axes structurants, au nord le boulevard Charles Tillon en bus et, au sud, le parcours à vélo en suivant le ruisseau du Blosne, ont été l'occasion d'aborder de grands sujets : mixité sociale, continuités vertes, liaisons, déplacements, etc.

Les balades à pied et en partie en train (de la Gare de Rennes à la Halte Ferroviaire de Pontchaillou) faisaient découvrir les contours du projet de centre-ville étendu à l'horizon 2030.

- **7 balades**
- **411 participants**

5 visites de points-hauts et bas

En 2017, de nouveaux "points hauts" ont ouvert leurs portes aux Rennais pour les inviter à découvrir la ville et son projet urbain à travers notamment les projets d'aménagement en cours et à l'étude, depuis les hauteurs de Rennes :

- L'Urban Quartz et l'opération EuroRennes, le 22 septembre 2017, 80 personnes ;
- Le Premium et l'opération Baud-Chardonnet, le 23 septembre 2017, 60 personnes ;
- La CAF et l'opération centre ancien, le 27 septembre 2017, 75 personnes ;
- La tour étudiante de Normandie-Saumurois et le projet portant le même nom, le 29 septembre 2017, 48 personnes ;
- La tour Monténégro et le projet Blosne-Est, le 30 septembre 2017, 65 personnes.

Des visites "Rennes vue d'en bas" ont également été organisées, toujours dans l'idée de changer de point de vue sur la ville et ses grands projets. Dans ce cadre, deux futures stations de métro, encore en chantier, ont ouvert leurs portes aux Rennais :

- La station Gares pour une visite commentée, le 22 septembre 2017, 75 personnes
- Et la station Cleunay pour un concert dans les entrailles du chantier du métro, 180 personnes

- **5 visites de "points hauts"**
- **2 visites de "points bas**
- **583 participants**

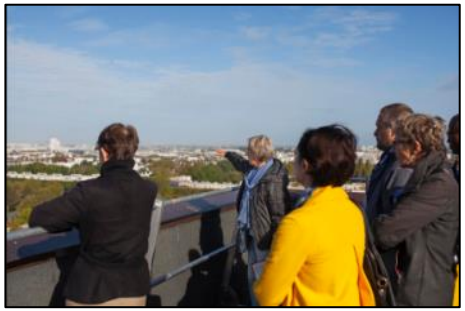

Des cafés thématiques sur les trois thèmes spécifiques du nouveau projet urbain

Afin d'approfondir les propositions de principes réglementaires avec les Rennais, trois ateliers thématiques ont été mis en place :

Un premier atelier, le 26 septembre 2017, a réuni 30 personnes, sur le thème de la nature en ville pour discuter du coefficient de végétalisation et des protections du végétal (Espaces Boisés Classés, Éléments d'Intérêt Paysagers, Arbres remarquables, etc.).

Un second atelier, le 28 septembre 2017, a réuni 41 personnes, sur le thème du patrimoine pour approfondir les propositions sur des critères d'identification, des principes de protection, etc.

Un troisième atelier prenant la forme d'une table ronde-débat sur l'architecture, le 27 septembre 2017, a réuni 60 personnes, pour discuter des formes urbaines et des règles de constructibilité pour favoriser l'innovation architecturale.

- **3 cafés thématiques**
- **130 participants**

Des conférences grand public

De nouvelles conférences ont été organisées dans le cadre des rendez-vous de septembre 2017. Ouvertes à tous, elles avaient pour thèmes :

- "Connaitre notre patrimoine : les apports de l'inventaire", le 21 septembre 2017, 80 personnes ;
- "Pour une nouvelle société" avec Roland Castro, le 23 septembre 2017, 200 personnes.

- **2 conférences**
- **280 personnes**

Des inventaires "participatifs" des éléments de patrimoine : paysagers ou bâtis

Un inventaire participatif des arbres remarquables

Pour recenser les éléments végétaux exceptionnels, les arbres remarquables, les Rennais pouvaient faire leur demande à partir d'une carte interactive sur le site internet rennes2030.fr ou par formulaire papier disponible aux accueils des directions de quartier et à la mairie.

184 éléments ont été proposés par les citoyens, dont 42 formulaires papier et 142 via la plateforme numérique. 7 arbres ont été identifiés sur des communes de la métropole autres que Rennes, ceux-ci n'ont donc pas pu être pris en compte.

Sur les 184 arbres proposés, 47 étaient déjà identifiés au PLU en vigueur et seront reconduits, 57 ont fait l'objet d'une expertise complémentaire par un bureau d'études pour en vérifier l'intérêt écologique et paysager.

- **184 éléments recensés**
- **47 déjà inscrits au PLU en vigueur**
- **57 éléments expertisés, dont 42 font l'objet d'un avis favorable du bureau d'études**

Des groupes de travail sur le patrimoine de la ville

Des groupes de travail sur le thème spécifique du patrimoine ont été constitués au cours de l'année 2017. Ces groupes réunissaient des membres du conseil local du patrimoine, des associations œuvrant pour la protection du patrimoine rennais, et notamment l'association agréée Les Amis du Patrimoine Rennais, ainsi que des membres des conseils de quartiers.

L'objectif de ce groupe de travail était double. Premièrement, il s'agissait de partager avec l'ensemble des participants l'inventaire déjà existant et de se l'approprier. Dans un second temps, l'objectif était de compléter cet inventaire par des connaissances de terrain des usagers et habitants de ces quartiers. Ce groupe de travail donnait lieu à deux séances d'atelier par secteur, le territoire rennais ayant été découpé en 4 secteurs (Ouest, Sud-Est, Nord-Est, et Centre). Dans une première séance dite d'atelier les participants étaient invités, à partir de cartes parcellaires à compléter l'inventaire patrimonial sur le secteur concerné. La seconde séance dite "contributive" avait pour intérêt de synthèse l'ensemble des propositions évoquées lors de la séance précédente.

178 éléments ont été proposés lors de ces ateliers ; puis 421 éléments après les ateliers, puisque 6 contributions ont été reçues a posteriori (dont 4 émanant de l'association agréée Les Amis du Patrimoine Rennais). Ci-dessous, le nombre de propositions par secteur est détaillé :

- Secteur Ouest : 64 en atelier
- Secteur Sud-Est : 58 en atelier (+ 164 propositions suite à l'atelier)
- Secteur Nord-Est : 32 en atelier (+ 248 propositions suite à l'atelier)
- Secteur Centre : 24 en atelier (+ 9 propositions suite à l'atelier)

Les éléments proposés sont de natures variées, ce qui ressort principalement de ces ateliers est l'histoire et la mémoire des quartiers rennais, et la volonté de les mettre en valeur. 7 catégories ont été plus significativement représentées et discutées lors des ateliers : des équipements tout d'abord, qu'ils soient historiques ou du XXème siècle, des ensembles urbains ou lotissements homogènes, des manoirs et fermes, mais aussi des éléments dits du "petit patrimoine", sans oublier quelques éléments du patrimoine industriel de la ville.

Une première réunion dite d'installation du groupe de travail s'est déroulée le 28 mars 2017.

Le calendrier de ces réunions par secteur était le suivant :

- Secteur Ouest (quartiers 3, 4, 9 et 10) : séance d'atelier le 3 avril 2017 et séance contributive le 27 avril 2017;
- Secteur Sud-Est (quartiers 7, 8, 10, 11) : séance d'atelier le 2 mai 2017 et séance contributive le 23 mai 2017;
- Secteur Nord-Est (quartiers 1, 2, 5, 6) : séance d'atelier le 31 mai 2017 et séance contributive le 27 juin 2017;
- Secteur Centre, une seule séance contributive, le 12 juin 2017.

- **90 participants pour 8 réunions**
- **178 éléments proposés lors des ateliers**
- **421 éléments proposés suite aux ateliers (6 contributions)**

Réunion de concertation avec les agriculteurs rennais

Le 16 janvier 2016, une réunion de concertation s'est tenue avec les exploitants agricoles de la Ville de Rennes, invités par courrier. Après une présentation des enjeux, les 13 participants se sont repartis par secteur géographique pour un travail d'identification sur plan. L'objectif était de conforter les données en matière de localisation des sièges d'exploitations, des bâtiments agricoles et des haies bocagères.

Rencontres/ Ateliers avec des collégiens

4 classes du Collège des Hautes-Ourmes sont venues dans les locaux de Rennes Métropole pour découvrir le projet urbain Rennes 2030. Des ateliers ont été organisés pour échanger sur les différentes thématiques, leur permettre de poser toutes leurs questions, répondre à leurs interrogations, et écouter leurs attentes en matière d'aménagement de la ville.

- **2 rencontres**
- **80 collégiens**

Des échanges avec les acteurs professionnels de la ville (architectes, promoteurs, urbanistes et notaires)

Un cycle de conférences-débat

En 2016 et 2017, quatre conférences à destination des acteurs de l'aménagement, à savoir architectes, urbanistes, notaires, promoteurs, bailleurs, mais également grandes institutions foncières, ont été organisées pour faire culture commune sur le projet urbain envisagé dans le cadre de la révision du PLU.

- La première conférence, le 7 septembre 2016, avait pour objet un retour sur la concertation de 2016 (160 personnes).
- La deuxième conférence, le 4 octobre 2016, portait sur les grandes orientations du projet urbain (120 personnes).
- La troisième conférence, le 22 novembre 2016, a donné lieu à la présentation de l'étude géomorphologie par l'architecte-conseil et le paysagiste-conseil de la Ville, Messieurs Vincen Cornu et Christophe Delmar (100 personnes).
- Enfin, la quatrième conférence, le 7 février 2017, a donné lieu à une présentation des propositions de principes réglementaires pour introduire les sujets de discussion en ateliers (90 personnes).

- **4 conférences**

Des ateliers de travail sur les règles de construction

Une phase spécifique a démarré en 2016 par un cycle de 4 conférences, puis en 2017 par des séances de travail sur la base du volontariat, afin d'échanger sur les futures règles de construction.

Réunissant une soixantaine de personnes, sur trois temps d'échanges successifs (les 4, 5, 18 et 19 avril 2017, 12 et 14 juin 2017), les ateliers avec les promoteurs et bailleurs d'un côté et les architectes de l'autre ont permis d'affiner les propositions de principes réglementaires.

Dans ces ateliers, il était proposé, sur la base d'une première écriture des principes réglementaires, d'estimer la faisabilité économique et architecturale, de lever des contraintes importantes, d'imaginer des solutions pour rendre possible les objectifs intangibles fixés, etc.

- **3 séances d'ateliers**
- **60 participants**

Une séance de restitution de ces ateliers

Suite à ces ateliers, les participants ont été conviés à une séance de restitution des sessions de travail, le 28 juin 2017 (80 personnes). Cette restitution a permis de partager les points de vue ayant émergés des différents ateliers, de mettre en avant les points de consensus et de divergence, et surtout de pouvoir débattre des nouvelles propositions de principes réglementaires modifiées suite aux ateliers.

Une conférence-débat en septembre 2017 en conclusion des ateliers

À la suite des ateliers, l'ensemble des acteurs ont été conviés à une soirée de conclusion et de débat à l'auditorium de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Ille-et-Vilaine, le 25 septembre 2017 (100 personnes).

Cette conférence a porté sur les conclusions des ateliers et la présentation des règles affinées pour mettre en œuvre le projet urbain. Les acteurs qui n'avaient pas pu être présents aux ateliers ont ainsi eu l'occasion de poser leurs questions et contribuer aux avancées du projet.

L'audition des acteurs économiques

En 2016, 16 acteurs économiques du territoire rennais ont accepté de réaliser des entretiens pour discuter de leur vision de Rennes et leurs attentes en matière d'aménagement urbain. Tous notent la dynamique urbaine de la ville, notamment en termes de construction de logements sociaux et en accession libre, le développement d'équipements et de nouveaux quartiers, ainsi que le travail de décongestion du centre-ville.

Ils souhaitent que cette dynamique se poursuive en prêtant attention à l'achèvement rapide des grands projets engagés, permettant l'innovation sur du long terme, continuant à décongestionner le centre-ville par son extension, renforçant toutes les mobilités, particulièrement en facilitant les connexions avec les communes périphériques, et enfin en luttant contre la banalité et l'uniformité architecturale.

- **16 auditions**

Les actions de concertation mises en œuvre auprès des instances de concertation de la ville

Les comités consultatifs

Plusieurs rencontres ont été organisées avec les comités consultatifs :

- Une rencontre avec le comité Mobilité (16 juin 2016) ;
- Deux rencontres avec le conseil local de la Biodiversité (15 septembre 2016, 30 mai 2017) ;
- Quatre rencontres avec le Conseil local du patrimoine (16 juin 2016, 16 septembre 2016, 8 novembre 2016, 19 juin 2016) ;
- Une rencontre inter-comités consultatifs et locaux : Égalité femmes/hommes, Rennes au pluriel, Laïcité, Santé-Environnement et Accessibilité (17 novembre 2016).

Suite à ces rencontres, deux contributions ont été transmises à Rennes Métropole et versées au registre de concertation pour être examinées :

- La première contribution, du collectif Handicap 35, donne des préconisations sur les aménagements à réaliser au regard des grands objectifs du projet urbain ;
- La seconde contribution, du Comité consultatif Égalité femmes/hommes, explicite la notion de « matrimoine », pour que celle-ci soit prise en compte dans les études d'inventaire du patrimoine sur la Ville de Rennes, dans le cadre de la révision du PLU.

Les conseils de quartiers

Toutes les actions de concertation ont été mises en œuvre en s'appuyant sur les conseils de quartiers. En outre, des informations régulières ont été apportées lors des réunions des conseils de quartiers et dans leurs commissions aménagement, urbanisme ou cadre de vie.

Des membres de conseils de quartiers ont donc participé à toutes les actions grand public : balades, cafés citoyens, ateliers thématiques, visites de points hauts, etc.

Les actions de concertation mises en œuvre auprès des acteurs institutionnels

Deux réunions d'échange avec les personnes publiques associées

Deux réunions d'échange avec les personnes publiques associées (PPA) ont été organisées au cours de la procédure. La première, le 1er juin 2016, a permis de présenter l'état d'avancement du projet et plus précisément les diagnostics et les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (PADD). La seconde, en date du 14 décembre 2017, a permis d'aborder la traduction réglementaire du PADD dans les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), ainsi que le règlement.

Bilan quantitatif

Moyens d'information

- **1** site dédié visité par **55 000** utilisateurs uniques
- **1** application mobile téléchargée **4 085** fois
- **7 000** vues de la age de programmation du site Rennes2030.fr
- **2** campagnes d'affichage, soit **2 112** affiches diffusées dans toute la ville
- **1** campagne d'affichage spécifique arbres remarquables
- **5 240** formulaires "arbres remarquables" distribués
- **5** dépliants présentant les programmes d'actions
- **44 300** dépliants diffusés
- **1** guide de balades diffusé à **20 000** exemplaires
- **1** brochure projet urbain diffusée à **8 000** exemplaires
- **1** Hors-Série les Rennais tirés à **8 000** exemplaires
- **4** films d'animation visionnés **120 000** fois
- **5** expositions sur le projet urbain

Participants et contributions

- **1 640** participants balades et visites
- **746** participants aux différentes réunions de concertation (cafés citoyens, ateliers, etc.) dont **240** participants à des actions à destination des publics "jeunes"
- **400** participants à la réunion de restitution de la première phase de concertation, le 12 septembre 2016
- **16** auditions d'acteurs économiques
- **120** participants aux conférences acteurs professionnels
- **60** participants aux ateliers promoteurs et architectes
- **90** participants aux **8** réunions du groupe de travail patrimoine
- **460** participants conférences
- **600** contributions sur les forums de discussion du site Rennes2030.fr
- **1 700** contributions sur l'application smartphone
- **60** courriers reçus
- **184** arbres remarquables proposés

Les diverses actions proposées dans le cadre de la révision du PLU et des campagnes de communication récurrentes sur l'ensemble de la ville ont permis de mobiliser un grand nombre de Rennais, habitants ou usagers de la ville, ainsi que les acteurs économiques, professionnels de l'urbain, etc…

Bilan qualitatif

La forte participation aux échanges et débats ont montré l'intérêt des Rennais et des usagers au développement de la ville. La concertation a permis une meilleure compréhension du projet urbain. Il en est ressorti des perceptions positives de Rennes, un attachement fort à la ville… mais aussi de nombreuses attentes sur les évolutions urbaines concernant :

- L'eau, le fleuve et les berges ;
- La nature dans la ville ;
- Les nouvelles constructions et le développement urbain ;
- La mise en valeur de la ville et la valorisation du patrimoine ;
- Les grandes places rennaises et les espaces publics ;
- Les déplacements ;
- Les services de proximité et les activités économiques dans la ville ;
- La convivialité de la ville.

Les formats proposés, souvent restreints, ont permis une qualité de discussion visant à alimenter les réflexions sur le projet. Une synthèse des échanges par thématiques est proposée ci-dessous.

L'eau, le fleuve et les berges

Pour la plupart des Rennais, l'eau, les rivières de l'Ille et de la Vilaine sont des atouts insuffisamment valorisés. Ces deux cours d'eau traversant la ville pourraient davantage être mis en valeur et contribuer à l'identité de la ville : " à Rennes, le fleuve est mis à part, il n'y a pas d'échanges entre la ville et l'eau, entre les habitants et l'eau ".

Les participants ont soulevé que le fleuve est "peu utilisé", "peu mis en valeur", "peu aménagé", il leur semble presque "caché". Dans le cœur de ville, ce défaut de mise en valeur serait encore plus palpable : "un fleuve peu visible", "encaissé", etc.

Selon l'enquête sur le site internet, 54% des répondants estiment que la mise en valeur de la Vilaine et de l'eau dans la ville doit être une priorité. 42% des répondants estiment que c'est une mesure importante, mais non prioritaire.

Ces deux cours d'eau restent malgré tout "une chance pour Rennes", dont il faudrait tirer parti. Le fleuve a perdu de son utilité, mais mérite d'être réinvesti. En le redécouvrant, notamment en "faisant sauter le parking de la Vilaine": il s'agit d'une action très attendue, mais qui entre toutefois en contradiction avec d'autres attentes exprimées lors de la concertation, et notamment l'accessibilité du centre-ville en voiture (ce qui suppose des aires de stationnement suffisantes telles que le parking Vilaine).

En faire un véritable atout passerait également par le réaménagement des berges pour de multiples usages, et en ce sens, les idées fleurissent pour des lieux permettant de se restaurer et se retrouver : "guinguettes", " terrasses", "espaces de jeux", "transats", "des berges pour se promener et flâner" ; mais également en proposant des activités : "expositions culturelles et artistiques", "évènements thématiques", "spectacles", mais aussi en développant des activités sur l'eau de tous genres, "activités nautiques, navettes fluviales, kayaks". Les questions d'accès facilité aux berges ont aussi été évoquées : "nouvelles passerelles", "nouveaux cheminements vers des chemins de halage"…

Cette attente d'une présence de l'eau plus présente et visible s'accompagne d'attentes écologiques fortes : "amélioration de la qualité de l'eau", "préservation des zones humides" et plus globalement "protection du patrimoine naturel existant autour de l'eau".

La nature dans la ville

Concernant la nature en ville, le constat est globalement positif "les parcs sont assez diversifiés, aussi bien par leur taille que par leur architecture", l'accès aux grands espaces de nature est facile "toutes ces continuités verts des espaces naturels, c'est ça qui fait le charme de Rennes, de pouvoir changer de paysage complétement c'est formidable". Pour autant, la nature apparait trop souvent absente du cœur de ville et des grands axes. Le centre-ville reste, aux yeux des participants, "trop minéral aussi bien dans son centre historique que dans ses aménagements récents".

A été exprimé le souhait d'une nature plus présente, plus visible et plus ludique : "laisser aux Rennais le soin d'aménager des espaces verts au pied des immeubles et des maisons", "développer des toits et façades végétalisés", "remettre de la nature sur les places", "imaginer des potagers et des plantations mobiles sur les places accueillant des grands évènements".

Certains Rennais ont également exprimé l'envie d'avoir davantage la main sur des créations de petits espaces naturels : "pouvoir planter des fleurs", "disposer de jardins ouvriers participatifs", "développer les jardins partagés". L'idée générale est de permettre de participer au développement de la nature en ville et plus globalement, à son embellissement.

Les nouvelles constructions, le développement urbain

La nécessité de construire est peu remise en cause par les habitants, qui jugent même nécessaire de continuer à construire pour "accueillir les jeunes", "permettre aux familles de trouver un logement", "maitriser les prix du logement et faciliter l'accession".

Un consensus existe sur l'idée de "construire de manière aérée", d'avoir de l'espace, de l'intimité", "de ne pas écraser ce qui existe autour lorsque l'on construit", "maintenir une qualité pour tous les logements".

Rennes compte de nombreux bâtiments emblématiques, pas forcément très anciens, comme "le Mabilay" ou "la barre Saint-Just", "Les Horizons"… Ces bâtiments sont essentiellement situés dans le centre-ville, mais "nettement moins présents" dans les différents quartiers. Au-delà de quelques bâtiments emblématiques, le reste de l'architecture rennaise est perçu comme "assez banal". Une nouvelle architecture à Rennes alors? Pas forcément. L'important est de faire des logements "durables". "Un peu plus de couleurs et moins de gris", "moins de cubes ou rectangles" seraient appréciés.

En revanche, l'idée de construire de nouveaux bâtiments emblématiques "innovants" a été émise à de nombreuses reprises, et ce afin de créer "le patrimoine de demain". Pour ces nouveaux bâtiments, il faudra être "plus audacieux", jouer la complémentarité entre "histoire et modernité" en prêtant une attention particulière à l'identité des sites d'implantation.

Les grandes places rennaises et les espaces publics

Rennes dispose de "nombreuses places", chacune avec "sa personnalité", "son identité", "ses spécialités". Elles sont un atout pour le centre-ville, elles sont jugées "belles" mais parfois un peu "trop minérales" et "un peu froides". Sur certaines places, comme la place Charles de Gaulle, il faudrait "accessoiriser" avec des "plantations mobiles" quand il n'y a pas de grand évènement.

Le centre-ville est apprécié. Jugé "agréable", "à taille humaine", sans oublier "dynamique", "animé", "agréable pour se promener, flâner ou se retrouver", il "recèle de trésors à préserver et à valoriser" tels "les façades à pans de bois", les "cours intérieures", "les mosaïques Odorico", etc.

Néanmoins, le centre-ville est aussi la vitrine de Rennes. Il doit plaire aux Rennais et aux visiteurs de l'extérieur. Il faut "un centre attractif" qui porte bien l'identité de la ville avec des "aménagements plus ambitieux"."Il faut des choses un peu grandioses".

Pour le centre-ville, les préoccupations majeures des Rennais sont les suivantes : qu'il conserve la diversité sociale de ceux qui y habitent, qu'il reste ouvert et accessible à toutes les catégories de public, qu'il concilie au mieux les différents types de fréquentation (festive, culturelle, marchande, résidentielle…) en permettant une diversité d'usages (flânerie, sports, rencontres, cultures, etc.)

La mise en valeur du patrimoine

Rennes est considérée par ses habitants comme une "ville dont on n'a pas à rougir au niveau du patrimoine", qui a des atouts en matière patrimoniale, qui "propose beaucoup de choses à voir et à visiter". Ce patrimoine, il convient de "le préserver", "ne pas le toucher sinon pour le valoriser". Les réaménagements du Couvent des Jacobins et des Portes Mordelaises indiquent la direction à suivre.

Malgré la richesse de ses atouts, Rennes reste pour certains une "ville étape", qui "manque un peu de peps", "qui ne valorise pas suffisamment ses atouts" et "qui ne fait pas suffisamment de choses pour retenir les visiteurs". "Les gens de l'extérieur voient la mer, la Bretagne, pas la ville de Rennes et pourtant il y a des choses à voir".

S'il y a peu de débat sur le fait de construire à Rennes, tout le monde n'est pas d'accord sur ce qu'il est nécessaire de préserver ou pas. Ainsi, de nombreuses interpellations ont été formulées sur la sauvegarde des petites maisons : "on laisse détruire le petit patrimoine de la ville, les belles maisons, les hôtels particuliers".

Le problème n'est pas tant le fait de construire des immeubles que de remplacer les maisons "dans lesquelles on aimerait vivre, par des immeubles dans lesquels on n'a pas envie d'aller". Ces interpellations vont de pair avec une demande d'une maitrise accrue des démolitions : "les promoteurs font-ils ce qu'ils veulent?", "il faut sauver le patrimoine existant aussi bien que modeler la ville du futur".

La convivialité de la ville

Rennes "une grande ville qui doit rester petite" : le fait que Rennes est une ville "à taille humaine" et "doit le rester" est souvent revenu dans les échanges. Son atout incontesté repose sur le fait que "tout soit à proximité". Les Rennais soulignent la chance d'avoir "les universités dans la ville" et "les équipements de santé aussi". Il y a un certain consensus dans l'idée que Rennes ne doit pas s'étaler, à l'instar d'autres métropoles qui, en le faisant, "ont perdu leur âme".

Les services de proximité et les activités économiques

Très peu de critiques ont été formulées quant aux équipements de proximité. "Rennes est une ville bien équipée", même si des disparités d'offres sont observées. Les inquiétudes exprimées en la matière portent moins sur les services publics que sur "le maintien et la présence des commerces de proximité", en particulier "les commerces de bouche". "Ces commerces sont "indispensables à la vie quotidienne", "à l'ambiance du quartier", "à la vie sociale"… Dans l'idéal, "ils doivent être regroupés dans les cœurs de quartiers". "Lorsqu'on construit de nouveaux quartiers, il faut aussi penser au développement de la vie sociale qui va avec."

De nombreuses propositions ont été faites pour "renforcer la convivialité des quartiers", "le lien entre les habitants, entre les générations": par exemple, "recréer des petits bistrots de quartier", "des espaces extérieurs où toutes les générations pourraient se retrouver sur l'espace public : terrains de boules, de palets".

Les habitants sollicitent une ville facile et pratique par le développement des équipements de proximité dans les quartiers, par le maintien ou l'installation de commerces à la fois dans les quartiers et dans le centre-ville, ainsi que le développement d'activités artisanales, tertiaires, industrielles, voire agricoles, dans la ville, notamment pour faciliter l'accès à l'emploi.

Les déplacements

En matière de déplacements, le mot d'ordre pourrait se résumer ainsi : " se déplacer, vite, partout, de manière confortable".

Pouvoir se déplacer facilement, "accéder aux zones naturelles" ou "au centre-ville en quelques minutes" sont des attentes exprimées. Aujourd'hui le bilan est plutôt positif, les transports en commun fonctionnent bien, même si des améliorations sont attendues, sur les horaires ou la desserte de certains quartiers. Si la seconde ligne de métro est très attendue pour améliorer la situation, certains souhaitent d'ores et déjà "une troisième ligne de métro entre le stade et la plaine de Baud".

Les principaux points de débat sur les déplacements concernent, d'une part le stationnement, jugé difficile sur certains quartiers, et d'autre part, l'aménagement des pistes cyclables et le confort des déplacements à vélo.

Mais le véritable point de débat est la place de la voiture en ville, et particulièrement dans le centre-ville :

- D'un côté, des habitants souhaitant réduire la présence de la voiture pour laisser davantage de place aux piétons et aux vélos, étendre le plateau piétonnier du centre-ville, rendre plus lisible la beauté de la ville, limiter le bruit et améliorer la qualité de l'air, accroitre la présence de la nature ;
- D'un autre côté, ceux qui souhaitent ne pas accentuer les problèmes de circulation et de stationnement, afin de maintenir les activités commerciales, permettre aux artisans de travailler, l'accès des personnes à mobilité réduite au centre, le choix dans l'utilisation du moyen de transport souhaité, transporter ses courses.

Par ailleurs, de nombreuses demandes sont formulées pour un plan vélo plus ambitieux qui encourage le recours à ce mode de déplacement "écologique", "non polluant", et "non bruyant".

Les principes règlementaires

Les contributions ont permis de préciser le projet par la définition de secteurs de projet, affinés à la suite des rencontres avec les conseils de quartiers, par les participations citoyennes aux inventaires du patrimoine bâti et paysager, notamment l'inventaire participatif des arbres remarquables, ou encore par l'apport de précisions en matière d'accessibilité suite aux rencontres avec le Comité Accessibilité. Une définition partagée du patrimoine et le renforcement de ses règles de protection ont été établis grâce aux réflexions des groupes de travail sur le patrimoine. Enfin, les ateliers avec les acteurs professionnels ont notamment permis d'adapter les règles sur les qualités urbaines et architecturales et de préciser les nouveaux outils en matière de coefficients de végétalisation et d'imperméabilisation des sols.

Annexes

Annexe 1. Campagnes d'affichage

Annexe 2. Documents d'information et de communication

Annexe 3. Articles de presse

Annexe 4. Expositions